

ASSURER LA SECURITE DE NOS FAMILLES ET DE NOS ENFANTS PENDANT LA

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Maine (DHHS); le Bureau des services à l'enfance et à la famille (OCFS) s'appuie sur des professionnels, des membres de la communauté et de la famille, et d'autres pour reconnaître et signaler les problèmes de maltraitance et de négligence envers les enfants. L'OCFS reconnaît que la pandémie actuelle peut accroître le stress, la peur, l'isolement et l'instabilité financière, ce qui peut potentiellement augmenter le risque de maltraitance des enfants et de violence domestique au sein des familles. Les professionnels, la communauté et les autres doivent continuer à travailler en réseau avec les familles pour fournir le soutien, les conseils et la sensibilisation nécessaires, de manière à permettre de signaler toute inquiétude constatée d'abus ou de négligence présumé.

S'engager régulièrement avec les enfants et les personnes qui s'en occupe

- Ayez un plan clair sur la façon dont on peut vous contacter et du moment où vous prévoyez de vous connecter.
- Assurez-vous de pouvoir avoir des conversations en privé lorsque vous parlez aux enfants et aux familles.
- Aidez les familles à accéder aux outils dont elles ont besoin pour un contact virtuel.
- Expliquez comment les chats vidéo, les forums en ligne et les appels téléphoniques fonctionneront.

Quand un enfant révèle un abus / négligence

- Si les enfants peuvent répondre à vos questions en toute sécurité, obtenez le plus de détails possible, comme QUAND / OÙ un incident s'est produit, COMMENT l'enfant a pu ressentir la chose, ou À QUOI ressemblent les blessures (taille, forme, emplacement). Utilisez votre curiosité naturelle pour
- posez des questions de suivi ouvertes pour clarifier les informations.

Posez des questions et soyez curieux

- Parlez régulièrement aux enfants et aux personnes qui s'en occupe. Posez des questions sur ce qui se passe bien, comment ils se sentent, ce qui les inquiète, ce qu'ils aiment le plus à la maison et ce qui leur manque pour ne pas être à l'école, etc.
- Écoutez ce que les enfants disent et notez tout changement dans la façon dont ils répondent aux questions.
- Demandez-leur s'ils ont besoin d'aide et travaillez avec eux sur des solutions pour trouver ce soutien.

Signaler la maltraitance et la négligence envers les enfants

- TOUTE personne peut signaler un abus ou une négligence. **Les personnes qui travaillent professionnellement avec des enfants doivent légalement** signaler les soupçons d'abus ou de négligence. Il N'EST PAS nécessaire qu'un journaliste vérifie d'abord que la maltraitance ou la négligence s'est produite. Cliquez ici pour consulter la [Loi sur les journalistes mandatés dans le Maine](#).
- Pour signaler une maltraitance et une négligence envers un enfant, veuillez appeler le 1-800-452-1999, nous sommes ouverts 24 h sur 24, 7 j par semaine.

Observer l'environnement

- Surveillez attentivement l'environnement pendant les conversations vidéo pour détecter les changements de comportement, ainsi que les sons entendus lors de votre contact virtuel, comme par exemple des cris.
- Observez et documentez toutes ecchymoses ou marques sur l'enfant lors de vos contacts virtuels.
- Demandez qui est à la maison, faites attention à l'environnement et qui peut écouter l'appel.

Ressources disponibles

- Ministère de la Santé et des Services humanitaires (Department of Health and Human Services, É-U)
Bureau des services à l'enfance et à la famille
1-877-452-1999
<https://www.maine.gov/dhhs/ocfs/>
- Numéro vert contre la violence domestique
1-866-834-HELP (4357)
www.mcedv.org



Pour signaler une maltraitance ou une négligence envers un enfant, composez le 1-800-452-1999

Pour les Sourds / Malentendants, appelez le 711, le relais du Maine

ABUS ET NÉGLIGENCE DES ENFANTS: TYPES ET SIGNALEMENT

PHYSIQUE

- L'enfant présente des ecchymoses, des marques, des brûlures, des traces de morsure, des os fracturés ou autres blessures non expliquées, qui semblent avoir été infligées ou sont suspectes.
- L'enfant peut déclarer souffrir de comportements parentaux, mais ne présente aucun signe évident de blessure.
- L'enfant a été directement présent dans une pièce où des incidents de violence domestique se sont produits.
- Sur le plan du comportement, l'enfant peut sembler avoir peur des personnes qui s'en occupent et tressaillir lorsqu'il se trouve auprès d'elles.

ÉMOTIONNEL

- L'enfant peut sembler retiré, triste ou émotionnellement sans lien avec les personnes qui s'en occupent.
- La personne qui s'en occupe est connue pour ou a été entendue blâmer, rabaisser ou réprimander l'enfant à plusieurs reprises.
- L'enfant a connaissance et est exposé à des incidents de violence domestique entre les personnes qui s'en occupent.

SEXUEL

- L'enfant peut décrire avoir subi des attouchements sexuels d'un parent, d'une personne qui s'en occupe ou d'une autre personne de la maison.
- L'enfant peut démontrer une connaissance ou un comportement sexuel inhabituel pour son âge.

NÉGLIGENCE

- L'enfant est témoin de la consommation de substances illégales par les personnes qui s'en occupent et/ou a accès à des articles dangereux à la maison.
- L'enfant n'est pas surveillé adéquatement pour son âge et ses capacités de développement.
- Les besoins essentiels de l'enfant en matière de nourriture, d'éducation ou de soins médicaux, dentaires ou de santé mentale, ne sont pas satisfaits.

Voici des exemples de cas où vous pourriez faire un suivi pour obtenir de plus amples renseignements ou appeler le Bureau des services à l'enfance et à la famille avec une préoccupation :

- Tout ce que l'enfant ou la personne qui s'en occupe vous a dit a soulevé des préoccupations pour la sécurité de l'enfant
- L'enfant ou la personne qui s'en occupe a des blessures ou des ecchymoses, des marques ou des coupures inexpliquées
- Le personne qui s'en occupe semble être pris de boisson au point d'en avoir un impact sur sa capacité à prendre soin de l'enfant
- Vous observez des preuves de consommation illégale de substances à la maison (p. ex., attirail de drogue) ou d'autres dangers qui pourraient entraîner des blessures ou des maladies chez les enfants (p. ex., armes à portée de main, conditions extrêmement insalubres)
- L'enfant a un aspect ou un comportement sensiblement différent de ce qui est typique pour lui ou de celui auquel on pourrait raisonnablement s'attendre
- À plusieurs reprises, vous n'arrivez pas à contacter la famille (sans lien avec des obstacles comme Internet, accès au téléphone) et vous êtes très inquiet(e) pour la sécurité (par ex., problèmes de sécurité antérieurs dus à la violence domestique ou à la consommation de drogues)

Veillez appeler le bureau des services à l'enfance et à la famille du Maine au 1-800-452-1999 pour signaler tout cas présumé de maltraitance et de négligence envers les enfants.

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES POUR RECONNAITRE ET SIGNALER LES CAS DE MALTRAITANCE OU DE NEGLIGENCE ENVERS LES ENFANTS

Le rôle des éducateurs dans la prévention des abus et de la négligence : <https://www.childwelfare.gov/pubPDFs/educator.pdf>

Passerelle d'information sur la protection de l'enfance - Reconnaître la violence et la négligence:
<https://www.childwelfare.gov/pubPDFs/signs.pdf>

Guide d'assistance : <https://www.helpguide.org/articles/abuse/child-abuse-and-neglect.htm>

Ressources & numéro vert national d'assistance aux enfants : <https://www.childhelp.org/childhelp-hotline/>

Organisation Mondiale de la Santé La Covid-19 et la violence domestique :
<https://www.who.int/reproductivehealth/publications/emergencies/COVID-19-VAW-full-text.pdf>

RESSOURCES POUR PERMETTRE AUX EDUCATEURS ET PRESTATAIRES DE RESTER VIRTUELLEMENT EN CONTACT AVEC LES FAMILLES

PRÉVENIR LES ABUS DES ENFANTS EN AMÉRIQUE <http://preventchildabuse.org/coronavirus-resources/>

SAMHSA (Ministère de la toxicomanie et des services de la santé mentale) : <http://store.samhsa.gov/product/Talking-With-Children-Tips-for-Caregivers-Parents-and-Teachers-During-Infectious-Disease-Outbreaks/PEP20-01-01-006>

NAEYC: <https://www.naeyc.org/our-work/families/tips-video-chatting-young-children>

APA (Association de la Psychologie Américaine) : <https://www.apa.org/topics/covid-19/telehealth-children>

NASW (Association nationale des travailleurs sociaux) : <https://www.socialworkers.org/Practice/Infectious-Diseases/Coronavirus>

AUTRES RESSOURCES A L'ECHELLE DE L'ÉTAT DU MAINE

Ministère de la Santé et des Services sociaux, Bureau des services à l'enfance et à la famille 1-877-452-1999
<https://www.maine.gov/dhhs/ocfs/>

2-1-1 Maine, Inc. (Information gratuite et référence) : **Composez le 211** ou 1-877-463-6207 (hors de l'État)
<https://211maine.org/>

Bureau des services et du soutien à l'indépendance financière (OFI) : Ligne téléphonique principale OFI 1(800)-442-6003

Numéro vert du chômage dans le Maine : 1-(800)-593-8660 <https://www.maine.gov/unemployment/>

Violence envers les aînés et les adultes à charge : 1-800-624-8404 (voix) ou 711 (relais Maine)

Centre antipoison : 1-800-222-1222 (voix) 1-877-299-4447 (ATS) [Centre antipoison du nord de la Nouvelle-Angleterre](#)

Ligne directe de crise de l'État du Maine 1-888-568-1112 (Voix / ATS) (Numéro vert de crise)

Prévention du suicide : 1-800-273-TALK (8255) [Programme du Maine de prévention du suicide chez les jeunes](#)

Numéro vert contre la violence domestique 1-866-834-HELP (4357) www.mcedv.org

Soutien en cas d'agression sexuelle : 1-800-871-7741 (Voix) 711 (TTY) <https://www.mecasa.org>

AU NOM DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU MAINE, BUREAU DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE, NOUS APPRECIONS LE TRAVAIL CONTINU DES PRESTATAIRES DE SERVICES D'ÉDUCATION, DE SOINS DE SANTÉ ET DE SANTÉ MENTALE, ET DES AUTRES PROFESSIONNELS ET MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ QUI SE JOignent À NOUS POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA BONNE SANTÉ DES ENFANTS ET DES FAMILLES DU MAINE.



All Maine Children & Families

**SAFE, STABLE,
HAPPY, HEALTHY**